

10ème
Journée des
dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Dominique Crunelle
Orthophoniste et Docteur en
Sciences de l'Éducation, Lille

Un protocole d'identification de
l'aménagement pédagogique et d'examen
pour un élève dyslexique
Le PIAPEDE

**Protocole d'Identification de l'Aménagement
Pédagogique, et éventuellement d'Examen, pour
un Elève en Difficulté à l'Ecrit (PIAPEDE) : un
partenariat orthophonistes – enseignants**

D. CRUNELLE

Lille

L'élève dyslexique dysorthographique doit pouvoir bénéficier d'aménagements pédagogiques :

- adaptés à ses difficultés et à ses compétences et stratégies de compensation

- préparés en rééducation orthophonique, proposés dans toutes les disciplines scolaires, tout au long du cursus, et utilisés à la maison dans le cadre des devoirs.

Ces aménagements pédagogiques préparent ceux qui pourront être accordés pour les examens.

Nous avons différencié 3 types d'aides pédagogiques et thérapeutiques :

- les aides dites de renforcement qui visent à améliorer la compétence déficitaire chez un élève (ici, l'écrit). Elles s'appuient sur l'apport de redondances utilisant les canaux performants (ex : gestes ou sensations kinesthésiques pour les confusions de phonèmes proches, aides mnémotechniques ...) (Crunelle et al, 2008).
- les remédiations, qui permettent, en rééducation, ou en petits groupes de besoin à l'école, de travailler les compétences socles déficitaires (conscience phonologique, mémoire, informativité...). Crunelle et al, 2008).
- les aides dites de contournement qui permettent à l'enfant de réaliser ses apprentissages malgré ses difficultés, en contournant celles-ci. C'est sur ce contournement que nous insisterons ici.

On peut distinguer 4 types de contournement :

- une réduction d'exigences ou l'octroi d'un temps supplémentaire accordé aux enfants lents, qui souffrent de troubles attentionnels ou en difficulté mais capables d'auto correction.

Ils bénéficient de temps supplémentaires, ou si l'exercice proposé est raccourci, ils peuvent, sur le temps qui reste, se relire et s'auto corriger.

- l'utilisation d'un ordinateur avec correcteur orthographique qui rend l'écrit plus intelligible voire plus riche et qui évite l'évocation de la trace graphique.

- une pédagogie à l'oral pour les enfants ayant un bon niveau de langage oral mais qui ne maîtrisent pas le code écrit.

- une simplification des consignes, du vocabulaire et de la syntaxe qui facilitent la compréhension pour les enfants dont les difficultés sont essentiellement linguistiques.

METHODOLOGIE

Ces adaptations pédagogiques trop souvent proposées
« intuitivement ».

→ Commission de réflexion : neuropédiatres, médecins de la MDPH et de l'Education Nationale, orthophonistes, IPR, IEN, conseillers pédagogiques, enseignants...

→ Protocole d'Identification d'Aménagements Pédagogiques et éventuellement d'Examens pour un Enfant en Difficulté à l'Ecrit (PIAPEDE).

- basé sur la démarche engagée par Crunelle et al. (2002) dans le cadre de partenariats avec différents collèges de la région Nord-Pas-de-Calais. (portait sur lecture et la compréhension de consignes et se limitait à la classe de 6^{ème}).

objectif :

élargir ce protocole tant au niveau des compétences évaluées (lire-écrire) que de l'âge des enfants concernés (du CE2 au Baccalauréat).

Trouver la stratégie efficace :

Création d'un outil : le PIAPEDE (Protocole d'Identification de l'ménagement Pédagogique – et éventuellement d'examen- pour un Elève en Difficulté à l'Ecrit) (Crunelle, Leduc):

-Objectif :Donner aux équipes un outil pratique pour explorer les besoins pédagogiques de chaque élève en difficultés et éventuellement aider à l'identification de l'aménagement d'examen adapté (aide à la constitution du dossier MDPH).

= outil d'évaluation formative

≠ test

≠ outil diagnostic

Adapté aux enseignants, spécialisés ou non, aux orthophonistes, aux conseillers d'orientation, aux psychologues scolaires, aux médecins scolaires.

PIAPEDE: Plusieurs protocoles adaptés aux différents niveaux d'exigence scolaire et d'examens :

un protocole destiné aux élèves du CE2 au CM2 et en SEGPA ;

un protocole destiné aux élèves de la 6^e à la 4^e et en CAP ;

un protocole du niveau du Diplôme National du Brevet, du BEP et des Baccalauréats professionnels ;

un protocole du niveau du Baccalauréat séries technologiques ;

un protocole du niveau du Baccalauréat séries générales.

Textes choisis à partir d'Annales de l'Éducation Nationale

PIAPEDE

1 – Lecture de quelques lignes à voix haute pour évaluer le niveau de décodage

(Niveau 1 : bon décodeur; Niveau 2 : légères difficultés , Niveau 3 : → mauvais décodeur)

II – Compréhension écrite

① Lecture du texte intégral selon la modalité choisie par l'élève (voix haute ou lecture silencieuse) → Restitution des grandes idées du texte (à l'oral)

Si l'élève restitue toutes les idées attendues : → Pas d'aménagement pédagogique en compréhension écrite

② Temps supplémentaire

Si nette amélioration (restitution d'idées supplémentaires) → En faveur d'1/3 temps et/ou de réductions d'exigences

③ Lecture du texte par l'examineur → Restitution des grandes idées du texte

Si nette amélioration → En faveur d'une pédagogie orale, d'un secrétaire d'examen

④ Lecture par l'examineur d'un texte simplifié sur le plan linguistique → Restitution des grandes idées

Si nette amélioration → En faveur d'une simplification des consignes (contrôle et aide à la compréhension)

III – Expression écrite

① Ecrire une suite à ce texte (5 lignes)

② Proposer une auto correction (crayon d'une autre couleur)

Si nette amélioration

→ *En faveur d'une réduction d'exigences et d'un tiers temps (ou de la dictée fautive au brevet des collèges)*

③ A partir de la 6^{ème}, proposer à l'élève d'utiliser un ordinateur

Si nette amélioration

→ *En faveur du travail sur ordinateur (le correcteur d'orthographe ne sera pas autorisé pour l'épreuve de dictée au Brevet des Collèges).*

④ Demander à l'élève une dictée à l'adulte

Si nette amélioration

→ *En faveur d'une pédagogie orale (et éventuellement d'un secrétaire d'examen)*

Texte : « La Mansarde »

Extrait de Françoise GRARD. La Mansarde, Coll. Raisons d'enfance, Ed. Actes Sud Junior, n°5 **Niveau 6^e et CAP**

C'était un lundi soir, jour particulièrement chargé auquel nous avons coutume d'apporter une conclusion réconfortante, en nous arrêtant à la boulangerie. Alors que nous en franchissions le seuil, un chaton gris jaillit de dessous un présentoir de gâteaux et se jeta dans nos jambes. Son humeur joyeuse, sa délicieuse maladresse, sa façon de zigzaguer en crabe à travers la boutique, nous attendrirent. Accroupies sur le carreau, nos cartables dans nos jambes, nous passâmes un long moment à le caresser et à nous le disputer. 🐾

La boulangère, beaucoup moins sentimentale, nous déclara froidement que cette bestiole traînait devant chez elle depuis le matin, et qu'elle ne parvenait pas à s'en débarrasser. Les voisins et les clients interrogés n'avaient pas permis de l'identifier. Elle en avait conclu qu'il s'agissait d'un de ces chats errants comme il s'en trouve tant à notre époque sans coeur où les gens abandonnent leurs bêtes comme de « vieilles canettes de bière ». C'était là la comparaison poétique de la commerçante. Elle était sur le point d'appeler la fourrière.

Et comme nous protestions, indignées, elle ajouta :

- Que voulez-vous que je fasse de cette bête sans collier, ce n'est même pas un chat de race ?

Le chaton, en vérité, n'avait rien d'un spécimen d'exposition. Pourtant, nous étions unanimes pour le trouver adorable.

Appuyée sur son comptoir, la boulangère nous regardait mordre dans nos croissants. Elle finit par lancer, goguenarde :

- Eh bien, vous n'avez qu'à l'adopter puisque vous le trouvez si mignon !

Nous nous regardâmes, embarrassées. Dominique murmura :

- C'est que...

Et Marie enchaîna d'une voix plus ferme :

- On voudrait bien, mais les parents...

La boulangère sourit :

- Ecoutez, mesdemoiselles, je veux bien vous le garder jusqu'à demain ; demain, dernier délai, ensuite...

Le cœur serré, nous fîmes nos adieux au chaton, occupé à poursuivre une mouche engourdie.

la mouche séchapa et le cha se péndu

chat pèr

. jours so jours on il pas de non la pote de la fourrière

pas devant la

. un lundi des onfan pasaj tous acheté un cha

. il on vu le cha devant la pote de la

. fourrière et il lon pti il sète fière → il la pelé

fété

. miméte il lu méte un colier et lu fésé les vacin

. il sette so été

Texte de Maxime tapé à l'ordinateur

**La mouche écharpa et le chat se per jus Co jour il pas
devant la pote de la fourrière un lundi des fanfan passa
pour acheté un chat il on vu le chat Bevan la pote de la
fourrière et il l'on pris il zesté fières**

Texte dicté à l'adulte

La mouche, elle s'échappe donc le chat est perdu. Il marche et se couche devant la porte de la fourrière. Aujourd'hui, il y a des enfants qui veulent acheter un chat. Ils passent devant la fourrière pour en acheter un. Ils voient le chat tout seul à la porte et ils le prennent pour faire plaisir à leur mère parce que leur mère aime bien les chats. Elle a perdu son chat et en revoulait un. Du coup, ils vont le faire vacciner. Ils vont lui acheter un collier avec une clochette et un numéro de téléphone dessus pour dire que c'est à eux. Ils le ramènent à leur mère. La mère est contente. Elle va faire la fête.

Comparaison des performances de l'élève par rapport à ses performances initiales.

- Appréciation quantitative : niveau de décodage, le nombre d'idées restituées, le nombre de fautes à l'écrit, le nombre d'autocorrections efficaces

- Appréciation sur un plan qualitatif : contresens réparés, qualité linguistique du récit en particulier à l'écrit, types de fautes d'orthographe entravant ou non la « lisibilité » du texte.

Analyse sur les 2 versants, compréhension et expression écrite

La stratégie pédagogique la plus adaptée est celle qui permet à l'élève la plus nette amélioration de ses performances à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif.

RESULTATS

Nous avons proposé ce protocole à 98 élèves (LEDUC, 2009) considérés en difficulté par leurs enseignants, du CE2 à la classe de Terminale et déterminé 5 profils différents :

Les profils

Profil 1 : bénéficie d'un temps supplémentaire pour les 2 versants compréhension/écriture (1/98)

Profil 2 : bénéficie d'une oralisation pour les 2 versants compréhension/écriture (les plus nombreux)

Profil 3 : bénéficie d'aides différentes : Temps supplémentaire en lecture et oralisation et/ou d'un ordinateur (si entraînement) en écriture.

Profil 4 : bénéficie d'une reformulation en compréhension.

Profil 5 : ne bénéficie réellement d'aucune aide.

- 19 dyslexies confirmées sur les 98 passations : 3 à l'école primaire et 16 en collège et lycée
- 78 résultats exploitables :

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	total
	1/3 tps	Oral	1/3tps + ordi pour l'écrit	Simplification linguistique	Pas d'aide efficace	
élémentaire	1	6	6	17	18	48
6ème à 4ème	0	3	4	3	5	15
Brevet des collèges	0	5	2	3	2	12
Bac techno		1				1
Bac général		1	1			2
Total	1	16	13	23	25	78

- 1 seul élève bénéficie du tiers temps : dyslexie diagnostiquée précocement, rééducation intensive, bonnes stratégies d'auto-correction.
- L'ensemble des 16 élèves dyslexiques se retrouvent dans les profils 1 à 4, sauf 1, en situation d'échec scolaire massif
- 16 élèves en profil 2 : 17% ont besoin de l'oralisation
- 13 élèves en profil 3 : 14% bénéficient de l'oral et/ou d'un ordinateur
- 23 élèves en profil 4 : 29% présentent un problème linguistique
 - 25 élèves (32%) ne tirent aucun bénéfice des aides pédagogiques proposées
 - 53 élèves (68%) sortent de leur situation d'échec si les modalités pédagogiques leur sont adaptées.

Selon nos hypothèses :

- profils 1, 2 et 3 rassembleraient les élèves à risque de troubles spécifiques du langage écrit : mauvais décodeurs et mauvais encodeurs sans difficultés linguistiques ni cognitives.
Ils ont des capacités de compréhension et d'expression orale correctes par rapport à leur niveau scolaire.
- profil 4 : difficultés linguistiques
- profil 5: difficultés cognitives et/ou décrochage

NB. Les enfants des profils 1 à 4 ont réalisé leurs apprentissages et réussissent ce qui leur est demandé si la pédagogie est différenciée et adaptée à leurs potentialités.

Pour les profils 1 et 3, nous suggérons :

- en classe:
 - de limiter les exigences (photocopies, textes à trous, utilisation de logos...)
 - d'adapter les évaluations (dictées à trous ou fautives, limitation du nombre de questions, utilisation de l'ordinateur...)
- en classe et en rééducation :
 - de donner des stratégies d'auto correction
 - de travailler la maîtrise du clavier et l'utilisation d'un correcteur d'orthographe adapté
- pour les examens, si le diagnostic de dyslexie est confirmé :
 - de demander un tiers temps.

Pour le profil 2, nous suggérons :

- en classe :
 - une oralisation maximale (utilisation d'un dictaphone, logiciel de reconnaissance vocale, livres audio...)
 - des évaluations à l'oral.
- en rééducation :
 - un travail à l'oral (récit, synthèse...)
- pour les examens, si le diagnostic de dyslexie est confirmé :
 - de demander un secrétaire d'examen.

Rappelons que, **en aucun cas, le PIAPEDE se ne veut outil diagnostic.**

Deux types d'élèves concernés :

- ceux pour lesquels aucune démarche de bilans et rééducations n'a été entreprise. Leur échec scolaire est cependant avéré et il revient aux enseignants de leur permettre de réaliser leurs apprentissages malgré les difficultés. C'est là l'objectif essentiel de ce protocole. Parfois, les résultats du PIAPEDE inciteront les enseignants à insister auprès des parents pour que des démarches diagnostiques soient entreprises. Parfois aussi l'échec total des démarches d'aide (profil 5) amènera les équipes enseignantes à réfléchir à une autre orientation de l'élève.

- ceux pour lesquels un diagnostic est posé (dyslexie – dysorthographe, dysphasie, T.E.D, lenteur...). Les résultats du PIAPEDE aideront alors à mieux cibler les besoins de l'élève, à les respecter sans considérer, comme c'est trop souvent le cas éventuellement, qu'un temps supplémentaire est un aménagement utile pour chaque élève en difficulté.

Si un aménagement d'examen est demandé, le PIAPEDE permettra aussi d'argumenter pour l'octroi de l'aménagement qui correspond à l'élève concerné (tiers-temps, ordinateur ou secrétaire d'examen).

CONCLUSION

- Protocole validé par Monsieur le Recteur de l'Académie du Nord-Pas-de-Calais, en 2010
- mis en expérimentation sur 8 circonscriptions situées en zones RAR (Réseau Ambition Réussite).

Les enseignants qui ont été formés à sa passation se disent particulièrement intéressés par cet outil qui leur donne un autre éclairage sur leurs élèves en difficultés et « ouvrent des portes » quant aux modalités d'aides possibles.

La simple passation du protocole, qui peut être considérée comme lourde – 45 mns, en individuel – modifie parfois à elle seule la relation entre enseignant et élève. Enseignant qui voit l'élève autrement ; élève qui perçoit que l'enseignant se place dans une démarche d'aide, s'intéresse à lui, accepte sa différence.

Mise en place des pédagogies différenciées proposées est difficile

- Problème du nombre d'élèves et de leur hétérogénéité dans chaque classe.
- Certains aménagements institutionnels sont parfois possibles (aménagement des classes qui, tout en gardant le principe de la classe hétérogène, permet de rassembler les élèves relevant d'une même pédagogie différenciée (Crunelle et al, 2008)).
- Nécessité de partenariats entre orthophonistes/enseignants/parents.

-Partenariats difficiles:

- parfois, sentiment de rivalité**
- problèmes d'horaires, de disponibilités**

Partenariats riches et formateurs :

- rencontres d'enseignants passionnés et passionnants

- mise en place de commissions de travail orthophonistes/enseignants/parents

→ Crunelle D. et al (2010) « Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée » ouvrage collectif, CRDP Nord Pas de Calais

→ Crunelle D et al (2006) « Dyslexie ou difficultés scolaires au collège : quelles pédagogies, quelles remédiations? » CRDP Nord Pas de Calais.

→ Site internet « Dix sur dys » mémoire d'orthophonie de Lille 2 de A.R Meugniot et C.Gadré

« L'école est au premier plan bien sûr, étant le premier maillon de la chaîne (repérage, dépistage, réponses pédagogiques de première intention), mais aussi tout au long du processus : les soins dans le domaine des troubles de l'apprentissage où l'expression du trouble est à l'école ne peuvent être optimisés, qu'associés aux adaptations pédagogiques appropriées » (Vallée et Dellatolas, 2005).